

La campagne de vaccination COVID 19

Pour mettre fin à l'épidémie de la Covid-19, plusieurs laboratoires se sont lancés dans la production de vaccins.

Le vaccin permet de :

- **se protéger soi-même** (*bénéfice individuel*) : la personne vaccinée est protégée contre la maladie en cas de contact avec le virus.
- **protéger les autres** (*bénéfice collectif*) : le vaccin permet à la personne vaccinée d'être moins contagieuse quand elle est infectée par le virus, même si elle n'a pas de symptômes.
- **maîtriser la propagation d'une maladie** (*bénéfice collectif*) : le vaccin permet de maîtriser la contagiosité au sein d'une population.

Mécanisme d'action du vaccin :

Le principe de la vaccination contre la Covid-19 est de permettre à votre système de défense contre les virus de reconnaître le coronavirus SARS-CoV2. Ceci permet ensuite à votre système de défense immunitaire de neutraliser le virus avant qu'il ne provoque la maladie ou d'en atténuer les effets.

Les vaccins à disposition dans les Services de santé au travail :

Vaccin à vecteur recombinant (AstraZeneca®)

Cette technologie consiste à utiliser un virus non pathogène, modifié afin de l'empêcher de se répliquer. Ensuite est intégrée dans son génome la séquence codant la protéine S du SARS-CoV-2, et ce afin d'induire une réponse immunitaire de l'organisme dirigée spécifiquement contre la protéine S, et donc contre le SARS-CoV-2.

L'efficacité du vaccin est satisfaisante (*entre 62% et 70% selon les études*), sa tolérance est très bonne et ses modalités de conservation vont faciliter son déploiement sur le territoire.

Effets indésirables !

Dans la semaine qui suit la vaccination : douleur, rougeur au point d'injection, fatigue, fièvre, vomissements, maux de tête, frissons, diarrhée, douleurs musculaires, articulaires d'intensité variable.

Le vaccin est pour tout le monde

Le vaccin est gratuit

Le vaccin n'est pas obligatoire

J'en parle à mon médecin.



La stratégie de vaccination :

■ Certaines personnes sont vaccinées en premier

- personnes susceptibles de développer des formes graves de la maladie
- les professionnels de santé (exposés aux risques de contamination)

■ Bientôt tout le monde pourra se faire vacciner

Prendre rendez-vous pour la vaccination :



J'appelle le **0 800 009 110** de 6h à 22h tous les jours



Je vais sur Internet : www.sante.fr

OU

Je contacte mon médecin traitant



Je contacte mon **Service de santé au travail** par mail vaccination-covid@objectifsantetravail.fr



Poursuivre les gestes barrières après la vaccination



Après le premier vaccin

Pour être bien protégé, je fais un 2^{ème} vaccin
9 à 12 semaines selon le type de vaccin

Déclarer un événement indésirable grave lié à la vaccination :

Sur signalement-sante.gouv.fr, chacun, professionnels de santé ou personnes vaccinées, peut signaler tout effet indésirable à la suite d'une vaccination.

Obtenir une aide ou un soutien psychologique durant la pandémie :



0 800 130 000 : numéro vert national COVID-19 **24h/24 et 7j/7**



france-assos-sante.org/sante-info-droits/ pour s'informer sur les droits des malades : Santé Info Droits (ou par téléphone à France Assos Santé au : 01 53 62 40 30)

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se mouchoir dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)